

# Le RASOIR

N<sup>o</sup> 20 15 CENTIMES



**L'UNION LIBERALE**

M. Neujean expose que s'il n'avait consulté que ses convenances personnelles, il n'aurait pas hésité à décliner toute candidature à la chambre... Mais une heure arrive où l'homme politique doit faire abstraction de ses goûts personnels; c'est quand son parti fait appel à son dévouement, quand il considère son concours comme nécessaire, ce moment est-il arrivé pour lui? M. Neujean n'a pas la prétention de le croire.

Le vœu le plus cher d'un libéral doit être de mettre un terme à ces fâcheuses divisions entre libéraux dont nos ennemis recueillent ceubtus les fruits. Aussi hier à la suite de leur dernier entretien avec des membres du parti progressiste, ont-ils M. Peitzer et lui déclaré qu'ils acceptaient la candidature qui à leur insu, avait été présentée à l'association le 30 mai.

**JOURNAL DE L'YEGE**

Monsieur le Rédacteur,

J'apprends en lisant l'Étoile belge que je suis présenté à l'Association libérale de Veveyers comme candidat à la chambre des représentants. Je dois déclarer que, si le fait est exact, cette présentation a eu lieu à mon insu et sans mon autorisation. Je remercie de leurs bons sentiments pour moi les personnes qui ont pu me servir de Parrains, mais elles comprendront que je ne puis braver en même temps deux mandats qui sont incompatibles, ce serait manquer gravement au corps électoral du canton de Yège dont je sollicite en ce moment même les suffrages.

Agreez Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération distinguée

Yège, 20 mai X. NEUJEAN.

V. DEMAITRE



Rédacteur en chef :

PIERRE L'EFFILÉ.

Annances :

La ligne... 20 centimes.

On traite à forfait.

# LE RASOIR

Dessinateur :

V. LEMAITRE.

Bureaux :

Rue Carlier, n° 4.

## JOURNAL SATIRIQUE

Paraissant tous les quinze jours.

Honi soit qui mal y pense.

En vente : à Liège, chez DÉSIÉ, Passage-Lemonnier. — A Bruxelles, chez SACRÉ-DUQUESNE, rue des Fripiers. — A Huy, chez M<sup>me</sup> MALIZARD, Station de Huy.  
A Verviers, chez WEBER-CHAPUIS, Place des Récollets.

Liège, 5 Juin 1870.

2<sup>me</sup> Année. — N° 13.

Propriété des auteurs.

### Encore une Découverte.

L'association libérale de Verviers, vient d'adresser aux électeurs du deuxième arrondissement de la province de Liège, la circulaire suivante :

Electeurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre bienveillante appréciation, une nouvelle girouette politique perfectionnée.

Souvent vous avez pu remarquer que ces sortes d'indicateurs montraient dès l'abord assez de raideur, et ne se décidaient à tourner casaque qu'à l'aide de violentes pressions d'intérêts personnels. Parfois aussi, vous avez vu ces instruments arrêtés au milieu de leurs évolutions par un restant de pudeur. Mettant à profit nos études sur ce sujet, nous nous sommes appliqués à faire disparaître ces inconvénients, et nous sommes arrivés à construire un appareil réellement précieux, et de nature à défier toute concurrence.

D'une sensibilité exquise, l'instrument que nous recommandons à vos suffrages tournera à tous les vents, sans faire entendre le moindre grincement. Il subira toutes les influences de l'ambition, et marquera avec une fidélité scrupuleuse les différentes variations de pouvoir.

D'un jour à l'autre, peut-être même plusieurs fois en vingt-quatre heures, vous le verrez changer de direction avec une facilité étonnante.

Passant du noir au blanc, déclinant une candidature aujourd'hui pour l'accepter demain, notre nouvel appareil est appelé à de grands succès dans le monde. C'est donc avec la plus grande confiance que nous osons vous le recommander.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accorder quelque attention à notre précieuse découverte, et l'honorer de vos faveurs, recevez Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour copie conforme,  
PIERRE L'EFFILÉ.

### Un singulier juge de paix.

Le *Maeseyckenaar* du 22 mai publié sous le titre : UN CHEF-D'OEUVRE LITTÉRAIRE, une lettre d'un certain M<sup>r</sup> Raedts, juge de paix de Maeseyck.

Cette épître est en effet tellement incommensurable, que nous nous empressons à notre tour de la

reproduire, dans l'intérêt des gens qui aiment à se gaudir à peu de frais.

Voici l'écrit en question ; lecteurs, tenez-vous les côtes, comme dit le rédacteur Maeseyckois.

Monsieur l'Editeur du *Maeseyckenaar*,

Je reçois à l'instant par lettre affranchie et sous enveloppe un morceau de papier, petit carré, que je crois détaché d'un numéro de votre journal. Ne connaissant pas l'auteur de cet envoi par cet envoi-même, et désirant que cet auteur connaisse dans quelles dispositions j'ai reçu cet envoi j'ai pris connaissance de l'article intitulé : *Eene waarschuwing* (signé) Sus, je vous serais obligé, Monsieur, que vous vouliez me permettre de m'adresser à vous, avec prière de passer ma lettre à celui qui serait l'auteur de l'envoi à moi fait, si vous le connaissez maintenant ou s'il vous arrivait de le connaître dans l'avenir.

Je n'ai, en aucune façon, le désir de reconnaître celui qui m'a fait cet envoi, je n'aurais cependant pas à deviner plusieurs fois ; il est des hommes partout qui sont *politiques* avant d'être *sociaux* et sociables.

J'ajoute que j'ai la ferme confiance et la complète assurance que mon ami, M. le bourgmestre, n'est pour rien dans cette petite démonstration.

Ce serait même, j'en suis convaincu, lui faire injure que de le supposer un instant, d'en douter un instant.

Il est certain que l'auteur anonyme de l'envoi de cet imprimé se trompe gravement sur l'effet qu'il croit sur moi produire soit par l'insertion de l'article dans le Journal, (s'il est en même temps l'auteur de cette insertion) soit seulement par l'appropriation qu'il a faite et par l'application qu'il en a faite à moi, si l'article n'a pas été inspirée par ma seule conduite.

La vérité est cependant, (je dois en convenir pour qu'on ne puisse penser plus tard que la démarche présente a eu l'effet qu'on en attendait) que mon attitude vis-à-vis de l'abonnement aux journaux de la localité, n'est que provisoire. Je ne connais pas encore bien quel est mon devoir en cette matière. Aussitôt que je le saurai, je prendrai une résolution définitive, sans égard pour aucune résolution humaine, sans égard pour n'importe quelle personne.

J'ai été, monsieur l'Editeur, fort insensible à cette démonstration ; et je n'y aurais pas donné cette réponse si, après réflexion, je n'avais pas cru que mon silence ne reçut, aussi bien que ma réponse directe, son in-

terprétation, laquelle, en présence de mes dispositions actuelles, pourrait bien être maintenant ou plus tard complètement erronée, contraire à la réalité des choses.

Qu'on se sache bien, Monsieur l'Editeur, jamais une considération de personnes, aucune considération d'intérêt personnel, aucune considération de politique, ou n'importe quelle considération purement humaine ne me fera faillir à ce que je crois être mon devoir. Pour moi l'honneur est dans la pratique de ce que, après l'avoir demandé à Dieu, on croit être son devoir ; et je n'ai pas de plus ardent désir que de connaître mes devoirs pour pouvoir les pratiquer avec courage et avec fermeté.

Excusez-moi, et pardonnez-moi la démarche que je fais près de vous et à laquelle je n'ai pas cru voir un obstacle dans la qualité de magistrat, de juge de paix du canton.

Tous les dissentiments, gros en conséquences, naissent souvent par un petit malentendu qu'il était facile d'éviter ou de faire disparaître quand il a vu le jour. Je puis me tromper, mais je crois que si dans nos relations sociales on tenait un peu compte de cette élémentaire pensée, saisissante de vérité politique, l'homme même haut placé dans la hiérarchie sociale, ne croirait pas contraire à sa dignité de tenter un effort pour faire ce qui est en son pouvoir.

C'est dans cette disposition d'esprit que j'ai l'honneur de vous adresser cette lettre, qu'on se tromperait, spécialement et notamment, de croire l'expression d'une intimidation quelconque, ou d'une timidité quelconque.

Recevez, je vous prie, Monsieur, les assurances de ma parfaite considération.

L. RAEDTS.

Et voilà !!!

Est-il bien possible ? Et n'est-ce pas une charge du *Maeseyckenaar* ?

Nous serions volontiers tentés de le croire, si l'honorable organe du parti libéral de Maeseyck ne garantissait la parfaite authenticité de cette pièce curieuse. Force nous est donc, jusqu'à preuve certaine du contraire d'ajouter foi à la *Gazette de Maeseyck*.

Et bien franchement, nous n'aurions jamais cru qu'il fut possible de trouver dans toute la Belgique, un magistrat assez crétin pour commettre une semblable atrocité. Il est vrai que l'infortuné est natif des environs de Gheel, ce qui explique jusqu'à un



certain point le vague de son épître. Mais alors on ne s'écarte pas de son pays natal, on reste à proximité du célèbre établissement qui en fait la gloire et l'on ne s'avise pas, surtout, de rendre la justice.

Aussi, plaignons-nous du fond de l'âme, les malheureux que le sort a placés sous la juridiction de ce juge de haute fantaisie.

### Entre parenthèse.

Un des grands événements qui ont signalé la quinzaine qui vient de s'écouler, a été l'autopsie du Kursaal de Chaudfontaine, comme eut dit feu Berryer, de désopilante mémoire.

Une foule énorme, parmi laquelle, un œil épris de nos gloires nationales, eut pu remarquer une partie de la rédaction du *Rasoir* encombraient les jardins, et de charmantes jeunes filles rivalisaient de grâce et de fraîcheur avec les fleurs des parterres. Le bal qui a terminé la soirée a été fort brillant, et les danses se sont prolongées jusqu'au moment où le dernier train est venu donner le signal du départ.

Le retour à Liège s'est effectué dans le meilleur ordre; à part quelques petits cris en traversant le tunnel et quelques robes froissées, on n'a eu aucun malheur à déplorer.

\*\*

Le beau temps dont nous jouissons maintenant, presque sans interruption, n'a pas tardé à ramener les excursions champêtres. Chaque dimanche, de nombreux essaims de jeunes gens des deux sexes, s'en vont prendre leurs ébats à travers champs.

Dernièrement j'eus l'occasion de rencontrer un de ces pique-nique. Ils étaient allés s'abattre dans une petite auberge de village, et ils jouaient à pigeon qui vole, avec une conviction touchante, en attendant le moment de becqueter un brin.

Que c'est beau la jeunesse !

La table servie on a abandonné les jeux innocents, avec l'ingratitude qui caractérise la jeunesse, pour aller se ruer sur une légère collation qui n'étant pas bien solide, ne leur a opposé qu'une faible résistance.

Que c'est beau l'appétit ! !

Et le repas terminé, au point que l'on n'eut plus aperçu le moindre vestige d'aliment dans un rayon de plusieurs mètres, la bande joyeuse s'est envolée vers les bois de Saint-Val où nous l'avons perdue de vue.

Que vous dirais-je de plus, sinon que M<sup>lle</sup>... a fait plusieurs fois l'horloge pour rentrer en possession de ses gages, qu'on a remarqué les assiduités de M... auprès de M<sup>lle</sup>... ou bien encore que M... a porté tout le long de la route le châle de M<sup>lle</sup>...

Là se sont arrêtées mes observations, la gaité de toute cette folle jeunesse m'avait serré le cœur, et je revins à Liège malheureux comme les pierres, et regrettant amèrement l'heureux temps où je faisais des pique-nique, où je jouais aux jeux innocents, et où j'avais de l'appétit.

### Album du Rasoir.

Deux enseignes cueillies en passant :

A Grivegnée, vis-à-vis du cimetière,

AU REPOS DE L'ÉGALITÉ

DELCOUR, FOSSOYEUR.

A Chénée, près du Thier des Krikions,

APOIL, BARBIER.

### Une drôle de position.

Lui donnera-t-on sa démission ?

Voilà la question que tout le monde se pose, depuis que M. de Bavay a déclaré avec une ingénuité touchante, qu'il n'avait aucun motif de se démettre de ses fonctions.

Eh ! bien, qu'on se rassure, pas plus qu'il ne l'a donnée on ne la lui donnera, et l'on aura parfaitement raison, et ce sera bien plus drôle comme cela.

\*\*

Figurez-vous un instant la cour assemblée pour juger un chevalier d'industrie quelconque, et M. le procureur-général formulant un de ses terribles réquisitoires. Le bras tendu vers l'accusé, l'œil fixe, la voix tonnante il s'écrie : « — *Repoussant tout sentiment d'honneur et de probité ce malheureux en se rendant complice des opérations les plus louches, des manœuvres les plus frauduleuses, a favorisé ouvertement le vol et l'escroquerie.* » — Et pendant qu'il est en train de démolir pièce à pièce l'accusé ; voyez-vous celui-ci se lever en s'écriant : « *Eh ! dites donc là bas, et vous ? vous voulez rire mon petit père.* »

Vous voyez la scène.

\*\*

Non, mille fois non, il ne faut pas qu'il s'en aille, qu'il reste au contraire et que Dieu nous le conserve encore de longues années pour la confusion des journalistes, et la plus grande gloire des voleurs et des escrocs.

Emile CABOULOT.

### Quelques définitions

*Dédiées à la Voix des Ecoles.*

*Amant.* — Substantif masculin singulier que les femmes aiment à employer au pluriel.

*Ancêtres.* — Qualification réservée aux objets fabriqués avec le pin du Liban.

*Bonheur.* — Celle du berger.

*Cauchemar.* — Apparition nocturne d'un créancier dans l'alcove d'un débiteur.

*Commissaire.* — Plainte d'une dame gênée dans son corset.

*Dé.* — Petit objet que les couturières possèdent au bout du doigt et qu'elles perdent souvent pendant la conversation.

*Délire.* — Idem à musique.

*Dindon.* — Qualification dont se servent les cloches pour appeler les imbéciles.

*Emblème.* — Trois-cent-soixante-cinq jours qui manquent de couleur.

*Impériale.* — Sommet d'un omnibus qui se porte au menton.

*Lame.* — Grosse vague fabriquée à Solingen et qui vous la fait rendre quand on en a quelques pouces de trop dans le ventre.

*Polisson.* — Mauvais gamin que les dames s'attachent au derrière.

*Prune.* — Fruit préféré des Polonais.

*Palette.* Instrument dont se servent les peintres pour manifester l'admiration que leur produit une jolie femme.

PIERRE L'EFFILÉ.

### Correspondance.

A M<sup>lle</sup> Fanny Warmelan. — Votre lettre nous arrive trop tard pour pouvoir vous satisfaire.

### Explication de la devinette du n° 19.

Il y a cette ressemblance entre l'engouement qu'a le monde pour la musique d'Offenbach et le cygne du Jardin d'Acclimatation que tous deux sont des signes des temps (alias) *cygnes d'étang*.

Ont deviné : Emile R... de la Société des E... du P... — Puck. — Le T<sup>r</sup> des E... du P... — Philothée. — Edmond — le jeune B... étudiant de philosophie.

### Explication du mot carré.

A M I  
M U R  
I R A

Ont deviné — Sixela Nolem — Balthazar. — Paul Cajot — Julie la dormeuse et les favoris de Tendresse — Emilie, Genma, Oterne.

### Charade.

Mon premier n'est pas élevé,  
Mon second n'est pas élevé,  
Mon entier n'est pas élevé.

EDMOND RIAMA.

## Annonces.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT:

LES VINGT TROIS CAPRICES

DE

THÉRÈSE

LA BELLE SAUVAGE

PAR

Hubertiny ESPION

Librairie Desiré.

EDOUARD LEMAITRE,

PEINTRE DÉCORATEUR,

Rue Carlier, N° 4.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE

DE

J. DAXHELET,

12,

PASSAGE-LEMONNIER.



# AFFAIRE LANGRAND À VOL D'OISEAU



Langrand pratiquant  
un nouveau trou dans la lune

entre administrateurs



"J'ai donné tout votre argent  
à Langrand de quoi vous plaignez-vous  
bienheureux sont les pauvres"

Les actionnaires de la maison  
Langrand cherchant à combler  
leurs déficits



"Vendras-tu les millions ?  
Pas s'écarter, ce qui a été bon à prendre  
est bon à garder. Je file."



"Cher voleur, Dieu me garde de vous  
faire arrêter. Je connais trop ce que je  
dois au très cher fils du pape."



Les refaits



AH! C'EST UN METIER DIFFICILE, GARANTIR LA PROPRIETE  
DEFENDRE, LES CHAMPS ET LA VILLE, DU VOL ET DE L'INIQUITE  
ET POURTANT L'EPOUSE, QUE J'ADORE, DEMEURE SEULE A LA MAISON  
DE BAVAY, REpondit PANDORE, DE BAVAY VOUS AVEZ, RAISON } BIS